

Le 17/05/2018 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Monsieur POLLE, Monsieur JULLIEN, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Madame CAPGRAS, Monsieur LOCQUET, Monsieur LIEVAIN, Monsieur GASPART, Monsieur NEKKAR, Madame COLIGNON DUROYON, Monsieur MIRON, Madame GEFFROY, Madame FONTAINE, Monsieur VIGUIER, Madame PRIOU, Monsieur NARZIS, Monsieur RAHOUI, Monsieur SAULNIER, Madame ITALIANI, Madame BERTOIS, Madame DJENADI, Monsieur LY, Monsieur NOGRETTE, Madame PERNIER, Monsieur SALITOT, Madame TRAORE, Madame WISSOTZKY.

ABSENTS Monsieur ILLIGOT.

POUVOIRS Madame Françoise BRAMARD à Madame Caroline CAYEUX, Madame Salima NAKIB à Monsieur Jérôme LIEVAIN, Madame Elodie BAPTISTE à Monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, Madame Chanez HERBANNE à Monsieur Olivier TABOUREUX.

Date d'affichage	24 mai 2018
Date de la convocation	11 mai 2018
Nombre de présents	40
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Monsieur Antoine SALITOT

Le 17/05/2018 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHIRARI, Madame SENOL, Monsieur POLLE, Monsieur JULLIEN, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Madame CAPGRAS, Monsieur LOCQUET, Monsieur LIEVAIN, Monsieur GASPART, Monsieur NEKKAR, Madame COLIGNON DUROYON, Monsieur MIRON, Madame GEFFROY, Madame FONTAINE, Monsieur VIGUIER, Madame PRIOU, Monsieur NARZIS, Monsieur RAHOUI, Monsieur SAULNIER, Madame ITALIANI, Madame BERTOIS, Madame DJENADI, Monsieur LY, Monsieur NOGRETTE, Madame PERNIER, Monsieur SALITOT, Madame TRAORE, Madame WISSOTZKY.

ABSENTS Monsieur ILLIGOT.

POUVOIRS Madame Françoise BRAMARD à Madame Caroline CAYEUX, Madame Salima NAKIB à Monsieur Jérôme LIEVAIN, Madame Elodie BAPTISTE à Monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, Madame Chanez HERBANNE à Monsieur Olivier TABOUREUX.

Date d'affichage	24 mai 2018
Date de la convocation	11 mai 2018
Nombre de présents	40
Nombre de votants	43

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Monsieur Antoine SALITOT

Le 17/05/2018 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOI, Monsieur POLLE, Monsieur JULLIEN, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Madame CAPGRAS, Monsieur LOCQUET, Monsieur LIEVAIN, Monsieur GASPART, Monsieur NEKKAR, Madame COLIGNON DUROYON, Monsieur MIRON, Madame GEFFROY, Madame FONTAINE, Monsieur VIGUIER, Monsieur NARZIS, Monsieur RAHIOUI, Monsieur SAULNIER, Madame ITALIANI, Madame BERTOIS, Madame DJENADI, Monsieur LY, Monsieur NOGRETTE, Madame PERNIER, Monsieur SALITOT, Madame TRAORE, Madame WISSOTZKY.

ABSENTS Monsieur ILLIGOT.

POUVOIRS Madame Françoise BRAMARD à Madame Caroline CAYEUX, Madame Salima NAKIB à Monsieur Jérôme LIEVAIN, Madame Elodie BAPTISTE à Monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, Madame Stéphanie PRIOU à Madame Anne GEFFROY, Madame Chanez HERBANNE à Monsieur Olivier TABOUREUX.

Date d'affichage	24 mai 2018
Date de la convocation	11 mai 2018
Nombre de présents	39
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Monsieur Antoine SALITOT

EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville le jeudi 17 mai 2018 à 18h30 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1- régie de recettes « animations ludiques et sportives » - mise en Débet du Régisseur – demande de remise gracieuse

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la demande de remise gracieuse concernant la régie « animations ludiques et sportives » qui a un déficit de caisse d'un montant de 38,50 euros.

2- Garantie d'emprunt en faveur de la SCI Saint Pierre ayant pour objet la construction et la rénovation de classes de primaires sur le site de l'ensemble scolaire « Saint-Paul-Notre-Dame » à Beauvais

Monsieur Claude POLLE ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal a approuvé à la MAJORITE la garantie d'emprunt à hauteur de 2 170 000,00 euros (environ 48%) pour le remboursement d'un prêt d'un montant global de 4 500 000,00 euros pour une durée de 25 ans souscrit auprès du Crédit Agricole Brie Picardie, concernant la construction et la rénovation de classes de primaires sur le site de l'ensemble scolaire « Saint-Paul-Notre-Dame » à Beauvais.

3- Direction des Ressources Humaines – tableau des affectifs - ajustement

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la création d'un poste d'adjoint technique chargé de l'entretien du nouveau pôle Enfance Lebesgue qui depuis février 2018 regroupe l'établissement d'accueil du jeune enfant et l'accueil de loisirs « le petit lion » et un poste de chef de service de police municipale, grade de catégorie B.

4- Création d'un groupement de commandes entre la Ville de Beauvais, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, le Centre Communal d'Action Sociale, l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Beauvais et les communes de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la convention constitutive du groupement de commandes entre la Ville de Beauvais, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, le Centre Communal d'Action Sociale, l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Beauvais et le conseil municipal a approuvé à***** que la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis soit le membre coordinateur du groupement.

5- Petite Enfance – achat de lots et gratifications – inauguration pôle Lebesgue ‘Bulle de rêve’

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'achat de lots remis aux familles à l'occasion de l'inauguration du pôle Lebesgue « Bulle de rêve ». La dépense est estimée à 500 euros. La ville de Beauvais remettra aux familles un goodies en souvenir de cet évènement.

- Sacs en tissu personnalisés
- Sets à dessins
- Porte-cartes
- Portes-jetons.

6- Création d'un marché de produits issus de l'agriculture biologique et en cours de conversion vers le BIO

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE des suffrages exprimés l'implantation d'un marché mensuel de plein vent en centre-ville, place Jeanne Hachette, le premier dimanche de chaque mois de 7 heures à 13 heures de mars à novembre chaque année. Ce marché accueillera des producteurs et des commerçants produisant des produits et articles issus de l'agriculture biologique ou en cours de conversion. Le premier marché aura lieu le 3 juin 2018.

7- Dialogue social – mise en place d'un comité technique (CT), d'un comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et des commissions consultatives paritaires (CCP) communs à la Ville et au centre communal d'action sociale – détermination du nombre de représentants

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la mise en place des CCP, CT et CHSCT communs à la Ville et au CCAS, de fixer le nombre de représentants titulaires pour les CT et CHSCT à 8 (8 titulaires + 8 suppléants) pour le CT, et 8 (8 titulaires + 8 suppléants) pour le CHSCT. Le conseil municipal a approuvé à ***** de ne pas maintenir le paritarisme pour les CT et CHSCT en fixant un nombre de représentants de la collectivité à 6 (6 titulaires + 6 suppléants) pour le CT, et 6 (6 titulaires + 6 suppléants) pour le CHSCT.

8- Cohésion sociale – Bourse aux Initiatives Citoyennes – Attribution de subventions

Madame Fatima ABLA ne prend pas part au vote pour la fiche action n°1.

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'attribution de subventions, dans le cadre de la bourse aux initiatives citoyennes, pour des projets associatifs, représentant un financement total de 5 420 €.

9- Vie associative – attribution de subventions exceptionnelles : Union Nationale des Combattants – Union des Berbères du Beauvaisis – SOFIA – les Sources – Itinér'air – Destin de Femmes – BGE Picardie

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'attribution d'une subvention à la mise en œuvre du projet des associations suivantes :

- Association Union Nationale des Combattants : 500 euros, subvention pour la mise en œuvre du projet « Normandie 2018 »
- Association Union des Berbères du Beauvaisis : 3 000 euros, subvention pour la mise en œuvre du projet « Célébration du printemps berbère »
- Association SOFIA (Association de fraternité Internationale pour l'Art) : 1 000 euros, subvention pour la mise en œuvre du projet « Tous pour le handicap »

- Association les Sources : 1 000 euros, subvention pour la mise en œuvre du projet « Beauvais Ô cœur du livre »
- Association Itiner'air : 3 000 euros, subvention pour la mise en œuvre du projet « accompagnement sur la stratégie de communication et marketing pour l'action Traiteur »
- Association Destin de femmes : 650 euros, subvention pour la mise en œuvre du projet « le souk de l'égalité »
- Association BGE Picardie : 1 500 euros, subvention pour la mise en œuvre du projet « subvention complémentaire pour le Dispositif Local d'Accompagnement ».

10- Projet Educatif Territorial – Adhésion à divers organismes

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'adhésion à la Fédération Unies des Auberges de Jeunesse (FUAJ) le montant de la cotisation annuelle est de 52 euros, et l'adhésion à l'association Le Club du Vieux Manoir (CVM) le montant annuel de l'adhésion est de 50 euros.

11- Projet Educatif Territorial (PEDT) – organisation des activités de l'été 2018 et du périscolaire de l'année scolaire 2018-2019

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE le Projet Educative Territorial (PEDT) concernant l'organisation des activités organisées pendant l'été 2018 et les temps hors scolaires de l'année scolaire 2018-2019.

12- Vie scolaire – politique éducative 2018-2019 – classes de découverte

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la politique éducative 2018-2019 des classes de découvertes pour les écoles publiques ou privées. Les écoles ont le choix de l'organisateur, du lieu et des activités (nature, sports, cirque, mer, neige ...).

13- Vie scolaire – Politique Educative – année scolaire 2018-2019

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE a approuvé la politique éducative 2018-2019 de la Ville de Beauvais suivante.

- Accès à l'AEL – une plate-forme des actions éducatives et de loisirs présentant l'ensemble des animations et actions proposées par les services de la Ville et de ses partenaires,
- La mise en œuvre du contrat local éducatif et artistique (CLEA),
- Soutien financier aux projets préalablement validés par les inspecteurs de l'éducation nationale de circonscription répondant aux critères d'éligibilité des dispositifs mis en place.

14- Commerce – Adhésion au Réseau Centre-Ville en Mouvement

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'adhésion au Réseau Centre-Ville en Mouvement qui est d'un montant de 1 500 euros pour les villes entre 50 000 et 100 000 habitants.

15- Commerce – versement d'une subvention à l'association des commerçants Beauvais Shopping

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE le versement d'une subvention de 45 600 euros à l'association des commerçants Beauvais Shopping afin de mettre en œuvre son programme d'animation 2018.

16- Foncier – Vente – Chemins ruraux inclus dans le périmètre de la ZAC NOVAPARC

Le conseil municipal a approuvé à P'UNANIMITE la désaffectation des chemins ruraux de Beauvais à Morlaine (pour la partie située sur le territoire de la commune de Beauvais) et de Beauvais à Nivillers pour les parties incluses dans le périmètre de la ZAC NOVAPARC et de vendre ces chemins désaffectés inclus dans le périmètre de la ZAC NOVAPARC à la communauté d'agglomération du Beauvaisis au prix de 5 euros le m².

17- Foncier – Réserves foncières Bois de l'Aulnaie – Acquisition Morice

Le conseil municipal a approuvé à P'UNANIMITE l'acquisition auprès de madame Chantal MORICE des parcelles cadastrées section Q n°s 59, 67, 738, 1489, 1491, 1530 d'une superficie totale de 1639 m² au prix de 2458,50 euros.

18- Foncier – acquisition de la parcelle BO 119 rue de Tillé

Le conseil municipal a approuvé à P'UNANIMITE l'acquisition auprès du syndicat des eaux de l'agglomération beauvaisienne la parcelle cadastrée section BO n° 119 d'une superficie de 2903 m² au prix de 4354,50 euros.

19- Foncier – acquisition des parcelles AC n°s 1067 et 1070 sises rue de Paris

Le conseil municipal a approuvé à P'UNANIMITE l'acquisition auprès de madame Legrain des parcelles en nature de jardin grevées par l'emplacement réservé n°2, cadastrées section AC n°s 1067 et 1070 sises rue de Paris d'une superficie totale de 865 m² au prix de 6920 euros.

20- Foncier – Acquisition – parcelles n°s AX 81, 82 et 83 appartenant aux consorts Van der Male

Le conseil municipal a approuvé à P'UNANIMITE l'acquisition auprès des consorts Van der Male les parcelles cadastrées section AX n°s 81, 82 et 83 d'une superficie totale de 424 m² au prix de 2968 euros.

21- Réseau de chaleur bois : avenant n°4 à la délégation de service public

Le conseil municipal a approuvé à P'UNANIMITE l'avenant n°4 au contrat de délégation de service public, concernant l'exploitation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur sur le quartier Saint Jean.

22- Plan 'Action Cœur de Ville' : approbation de la convention cadre

Le conseil municipal a approuvé à la MAJORITE la convention cadre concernant le plan 'Action Cœur de Ville' afin de mettre en œuvre cet accord en engageant sans délai la phase d'initialisation avec les partenaires financiers (Anah, ANRU, Action Logement, caisse des dépôts et consignation, EPFLO, Département, Région,...)

23- Extension du dispositif de gratuité du stationnement – Avenant au contrat de délégation du service public du stationnement

Le conseil municipal a approuvé à LA MAJORITE les termes du rapport concernant l'extension du dispositif de gratuité du stationnement – avenant au contrat de délégation du service public du stationnement. Ces dispositions entreront en vigueur le 1^{er} juin 2018.

24- Sport – manifestations sportives – Organisation 2018 ‘La Transquar Beauvais’

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'organisation de « La Transquar Beauvais », course pédestre qui se déroulera au sein de notre ville.

25- Sport – Piscine Aldebert Bellier – Demande de participation financière auprès du Conseil Départemental de l'Oise

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental de l'Oise, qui porte sur la fréquentation de la piscine Aldebert Bellier durant l'année scolaire 2017-2018.

26- Sport – Subvention – Attribution d subventions sur projet à des associations sportives

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'attribution de subventions exceptionnelles aux associations sportives suivantes :

- Association Beauvais Bike : 300 euros,
- Tennis Club de l'Agglomération du Beauvaisis : 1 500 euros,
- Les Indépendants Beauvais XV Rugby Club : 500 euros,
- Beauvais Basket Club Oise : 500 euros,
- ASPTT : 500 euros,
- Le Fitness Club Beauvaisien : 340 euros.

27- Culture- Association Jean de la Lune : octroi d'une subvention

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 450 euros à l'association Jean de la Lune. Créée en 2000, l'association utilise la marionnette comme médiateur privilégié pour des projets favorisant la prévention santé et l'éducation à la citoyenneté. L'association intervient à Beauvais et plus largement auprès des écoles, de maisons de retraite, de structures sociales...

28- Culture – Adhésion à l'association Pôle Nord – fédération régionale des arts de la rue et de l'espace public en Hauts-de-France

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE le montant de l'adhésion de 100 euros pour l'année 2018 à l'association Pôle Nord – fédération régionale des arts de la rue et de l'espace public en Hauts-de-France. La fédération régionale « Le Pôle Nord » est basée à Lille. Elle réunit les acteurs (festivals, lieux, artistes, compagnies, institutions...) des arts de la rue et de l'espace public de la région des Hauts-de-France.

29- Culture – Festival Pianoscope 2018 : conventions et demandes de subventions

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la grille tarifaire pour le festival Pianoscope 2018 qui se déroulera du 11 au 14 octobre 2018, les conventions de partenariat avec le Théâtre du Beauvaisis-Scène nationale, le Centre hospitalier de Beauvais, l'ASCA ainsi que la maladrerie Saint-Lazare.

30- Culture – Le Quadrilatère : règlement intérieur

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE le règlement intérieur du Quadrilatère qui est porté à la connaissance du public par voie d'affichage à l'accueil du Quadrilatère, et peut lui être communiqué à tout moment sur simple demande formulée auprès des agents d'accueil et de surveillance.

31- Culture – Partenariat entre la Ville de Beauvais, l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais et la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour le développement des visites guidées et médiations culturelles sur le site de la maladrerie Saint-Lazare : signature d'une convention

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la signature de la nouvelle convention pour les 3 années à venir (2018-2020). La convention précise les rôles et les responsabilités de chacun des partenaires impliqués dans les actions de visites guidées et de médiation culturelle menées sur le site de la maladrerie Saint-Lazare à savoir :

- organisation et gestion des visites guidées et ateliers de médiation pour le public individuel par la maladrerie Saint-Lazare ;
- organisation et gestion des visites guidées pour les groupes d'adultes par l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais ;
- organisation et gestion des visites guidées et actions de médiation pour les groupes d'enfants et de jeunes par le service « Ville d'art et d'histoire » de la Ville de Beauvais.

32- Culture – Association Beauvais Cathédrale (ABC) : Convention d'objectifs et de moyens et attribution d'une subvention

Le conseil municipal approuvé à l'UNANIMITE l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 10 000 euros à l'Association Beauvais Cathédrale (ABC). La convention porte sur les 3 prochaines années : 2018-2020 et définit les conditions dans lesquelles les partenaires publics apportent leurs soutiens financiers respectifs à l'association afin de lui permettre de poursuivre ses missions d'accueil et de valorisation touristique.

33- Culture – Restauration et constat d'état sur cinq tableaux de l'église Saint-Etienne : demande de subvention

Le conseil municipal a approuvé à l'UNANIMITE la demande de subvention auprès de la DRAC Hauts-de-France et du Conseil départemental, concernant la restauration de cinq tableaux de l'église Saint-Etienne.

34- Culture – Intervention de conservation sur les stalles de l'église Saint-Etienne : demande de subvention

Le conseil municipal a approuvé à l'**PUNANIMITE** la demande de subvention auprès de l'Etat – DRAC des Hauts-de-France et du département de l'Oise, concernant une intervention curative d'urgence sur les stalles de l'église Saint-Etienne.

DÉLÉGATION DONNÉE A MADAME LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 21h26

Pour extrait conforme

Caroline Cayeux



Caroline CAYEUX
Maire de Beauvais,